

Burundi : Victoire du parti au pouvoir aux communales

Voice of America, 25 mai 2010 Les premiers résultats des élections communales burundaises de lundi laissent apparaître une large victoire du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Le parti du président sortant Pierre Nkurunziza remporterait 57 des 70 communes dont les résultats ont été dépouillés, sur un total de 129 communes, avec plus de 70% des voix en moyenne. Loin derrière, en deuxième position, on trouve les ex rebelles des Forces nationales de libération (FNL), qui obtiennent entre 15 et 20% des suffrages selon ces résultats partiels.

Ces chiffres sont susceptibles d'être confirmés dans la mesure où ils ont été directement rapportés par la Synermedia, explique René Claude Mionguru de l'Association pour la paix et les droits de l'homme. Selon lui, le parti au pouvoir « ne s'attendait pas vraiment à une victoire de cette ampleur. Il n'a pas longtemps, certaines voix faisaient état d'un essoufflement du CNDD-FDD et d'une contestation de la politique du président Nkurunziza. M. Mionguru ajoute qu'il est parfois difficile de savoir quelles seront les intentions de vote des gens », d'autant plus que les gens sont réticents à s'exprimer publiquement. Le responsable de l'Association pour la paix et les droits de l'homme du Burundi souligne, tout de même, que la campagne électorale ne s'est pas appesantie sur les défis à relever au niveau local, même si les partis cherchent beaucoup plus à profiter de l'image qu'ils ont auprès des gens. L'opposition burundaise, elle, parle de fraude massive. Elle exige l'annulation du scrutin et demande qu'il soit repris le même jour que l'élection présidentielle. « La Population burundaise est consternée de voir que le choix qu'elle avait opéré n'a pas été suivi d'une fraude qui avait été pratiquée par le parti au pouvoir », a déclaré Chauvino Mugwenge, porte-parole des partis d'opposition. Ce dernier accuse le CNDD-FDD d'avoir livré des cartes d'électeur multiples à ses militants. Il fait également état du placement illégal d'urnes et d'autres preuves qui seront présentées « le moment venu ». L'opposition menace de boycotter les prochaines échéances électorales au cas où elle n'obtiendrait pas satisfaction.